

PROCES-VERBAL
COMITE DIRECTEUR NATIONAL N° 498
VISIO, le 07 novembre 2023

RESOLUTIONS

Document approuvé le 7 novembre 2023

Classification du document : public

Réunion du mardi 07 novembre 2023, 20h00

Présents :

BISFARD Cyrian – CHANAL Emmanuel - DI MEGLIO Frédéric – DUMAS Patrick - FELIX Valérie – FERRETTI Jean Lou - HEITZ Camille – LAMERAT Patrick - LECORGUILLE Jo – MARAN Vincent - MARGOUET Chantal - PERON Nathalie – SCHITTLY Bernard – SERVAL Emmanuel – VRIJENS Jo

Excusés : BOUVET Odile – CHEREL Catherine – LARVOIRE Isabelle - LAMBINET Michel – MIGNON Pascale - RAISIN DADRE Laurent - ROPERT Yvon

Assistaient également :

Sophie MAES

Directrice Administrative

1 – Points divers :

- **Nomination comme DTN adjoint** de Jérôme LHADKY par la Direction des sports.
- **Bilan d'Oxyjeunes national** : très réussi, jeunes très impliqués, excellente ambiance, 6 régions inscrites dont 5 présentes en raison problème des TGV pour région Bretagne, noter présence physique de 4 présidents de régions. Du CDN en dehors de Odile et Dudu en acteurs directs, présence du TG et du Président national qui reviennent avec un avis très positif. Question sur la relance dans un an, automne 2024 en Normandie qui serait prête à prendre le relais. Décision au CDN veille d'AG.
- **Informations sur AURA :**
*AG de révocation à Evian le 28/10. Pas de quorum suffisant (il fallait 2/3 des clubs), info très tardive 6 jours avant, et pas de débat réalisé.
Demande faite au président du CODIR à ce que l'AG ordinaire régionale pour respecter les obligations statutaires soit faite avant l'AG nationale des 2/3 décembre avec l'ordre du jour prévu. Et par la même occasion, réaliser sur l'autre demi-journée la nouvelle AG de révocation sans besoin de quorum.
*La commission fédérale d'appel a été relancée. Une personne pour l'instruction (gendarme enquêteur) a été choisie pour s'occuper de l'instruction préalable.

2 – Approbation du bilan comptable 2022/2023 et du budget prévisionnel 2023/2024 :

- **Approbation du Bilan comptable 2022/2023 :**

Résultat positif, après **intégration de 1 euro de ristourne supplémentaire aux COREG.**

Fin de l'amortissement de l'informatique, reconstitution de la trésorerie. Masse salariale contenue. Frais contenus. Résultat tout de même légèrement positif.

Une information écrite sera faite aux Présidents de régions en ce sens avec copie aux Codeps.

Résolution 23/077 :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote :

Vote : Adopté à l'unanimité

- **Approbation budget prévisionnel 2023/2024 :**

Explication détaillée par le TG.

Résolution 23/078 :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote :

Vote : Adopté à l'unanimité

3 – Information TMA :

Nouvel avenant TMA avec Isia débuté au 1^{er} novembre et se terminera le 31 décembre 2024.

Un contrat de base de maintenance conservé, le contrat transversal supprimé. Chaque mois environ 11 000 euros TTC au lieu de 18 000 à 20 000 euros. Donc Baisse de la TMA.

Mise en place d'un DSI prestataire partagé comme programmé prévu prochainement, pour début janvier.

Discussions en cours.

Le Président de la FFESSM
Frédéric DI MEGLIO



Secrétaire Général
Jean Lou FERRETTI

